



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : ACRO SILI
Code du produit : B605

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Résine d'adhérence et d'étanchéité.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : SARL ROGA
Adresse : 460 Avenue Gaston Fébus, 64170 ARTIX
Téléphone : +33 (0)5 59 60 93 80
Email : contact@roga.fr
Site internet : www.roga.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE.

Classification de la substance ou du mélange

Symbole(s) : Non dangereux(se)
Classification :

Eléments d'étiquetage

Symbole(s) : Non dangereux(se)
Phrase(s) R :

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Autres dangers

Propriétés environnementales : Polymère inerte : Non biodégradable sur la base de sa structure.
Résultats des évaluations PBT : Pas d'information disponible.
et VPVB

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux :
Informations complémentaires : Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Contact avec la peau : Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Ingestion : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Contact avec les yeux : Risque d'irritation.
Contact avec la peau : Risque d'irritation.
Inhalation : Une décomposition thermique peut conduire au dégagement de gaz et vapeurs toxiques et irritantes
Ingestion : L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils généraux : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié : Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les dangers particuliers résultant : L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Autres informations : Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.
Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Absorber avec du sable ou un autre matériau absorbant non combustible et placer dans des récipients pour élimination ultérieure.

Référence à d'autres sections

Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une ventilation adéquate.
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
Se laver les mains à l'eau par mesure de précaution.
Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.
Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/Conditions de stockage : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Matières à éviter : Oxydants forts.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Donnée non disponible.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Normes biologiques

Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Mesures d'ordre technique : Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. En cas de travail dans des espaces confinés (réservoirs, conteneurs, etc), s'assurer d'un apport d'air suffisant pour la respiration, et porter l'équipement recommandé.

Equipement de protection individuelle

Informations générales : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Protection respiratoire : Aucun(e)s dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau et du corps : Porter les vêtements de protection appropriés. Chaussures ou bottes de sécurité.
Protection des mains : Gants de protection.

Contrôle d'exposition de l'environnement

Contrôle d'exposition de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriété

Etat physique : Pâteux
Taille des particules : Donnée non disponible
Odeur : Caractéristique
Seuil olfactif : Donnée non disponible
pH : 7 - 8.5
Point/intervalle de fusion : 0 °C
Point de congélation : Donnée non disponible
Point d'ébullition : 100°C
Point d'éclair : Donnée non disponible
Taux d'évaporation : Donnée non disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air
Supérieure : -
Inférieure : -
Pression de vapeur : Donnée non disponible
Densité de vapeur : Donnée non disponible
Densité : 1.08 g/cm³ (20°C)
Hydrosolubilité : Miscible à l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau : Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité : Donnée non disponible
Température de décomposition : Donnée non disponible
Viscosité : Donnée non disponible
Propriétés explosives : Donnée non disponible
Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Autres informations

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité

Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.
Protéger du gel.
Chaleur, flammes et étincelles.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.
dangereux

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Informations sur le produit

Inhalation : Une décomposition thermique peut conduire au dégagement de gaz et vapeurs toxiques et irritantes.
Ingestion : L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses.

Effets locaux

Lésions oculaires graves/
irritation oculaire : Peut irriter les yeux.
Corrosion/irritation cutanée : Peut irriter la peau.

Sensibilisation

Contact avec la peau : Pas d'information disponible.

Toxicité chronique

Effets neurologiques : Pas d'information disponible.
Effets sur l'organe-cible : Pas d'information disponible.

Effets spécifiques

Cancérogénicité : Pas d'information disponible.
Effets mutagènes : Pas d'information disponible.
Toxicité pour la reproduction : Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë - informations sur les composants

Autres informations : Aucun(e)

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

Toxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Persistance et dégradabilité

Polymère inerte : Non biodégradable sur la base de sa structure.

Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau : Pas d'information disponible.

Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthode de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés	: Ne pas décharger dans l'environnement. Eliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.
Emballages contaminés	: Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Autres informations	: Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID

Non réglementé.

IMDG/IMO

Non réglementé.

ICAO/IATA

Non réglementé.

Précautions spéciales à prendre pour les utilisateurs

Précautions spéciales : Pas d'information disponible.

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE.

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Union européenne

Information sur les législations nationales

France

Eviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8).

Evaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

Pas d'information disponible.